

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****Non audité**

	<b>Rémunération (excluant charges sociales)</b>	<b>Allocation de dépenses</b>
Blanchard, Michel	15 019	7 489
Lefebvre-Thibeault, Colette	2 788	1 394
Hébert, Gilles	2 788	1 394
Chapdelaine, Pier-Yves	465	232
Beauchesne, Jean-Marc	4 099	1 354
Cournoyer, Linda	2 788	1 394
Emond, Robert	2 788	1 394
Théroux, Sylvain	2 916	1 458

**Note**

La rémunération et l'allocation de dépense de M. Michel Blanchard inclut les montants reçus de la MRC de Pierre-De Saurel et de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Celle de M. Sylvain Théroux et de M. Jean-Marc Beauchesne inclut des montants versés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Une allocation de départ est aussi incluse dans la rémunération versée à M. Jean-Marc Beauchesne suite à son départ du Conseil municipal.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).